

Appel à candidature à un poste de technicien(ne) forestier(e) chargé(e) de mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien(ne) forestier(e) chargé(e) de mission (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 1 an, renouvelable selon les financements en vigueur, de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette indicative : entre 26,9 et 37,4 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	01/09/2024

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une trentaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.



www.cnpf.fr





Description du poste

Dans la cadre de sa politique forestière régionale CAP FILIERE Forêt-Bois 2023-27, la Région Centre-Val de Loire souhaite dynamiser la gestion des forêts privées régionales, dans un triple objectif de mobilisation accrue de bois, de développement de la gestion forestière durable et d'adaptation des forêts aux changements climatiques.

Dans cette optique, sous l'autorité du Directeur, de l'ingénieur en charge du développement de projets territoriaux, et en lien avec les techniciens forestiers territoriaux, le/la chargé(e) de missions contribuera à cette politique sur le territoire du Loiret, du Loir-et-Cher, du nord de l'Indre et une partie du Cher, au travers des actions suivantes :

- Développer la gestion durable : promotion des documents de gestion durable, en moyenne propriété forestière (entre 4 et 20 ha) : PSGv, CBPS, RTG ; réalisation de diagnostics d'Indice de Biodiversité Potentielle ; appui aux propriétaires en matière de déclaration de dégâts de gibier ;
- Mobiliser du bois : sensibilisation individuelle (visites-conseils nouveaux propriétaires, visite intermédiaires PSG en cours) et collective (réunions d'information) de propriétaires, regroupement de chantiers, mise en relation avec des gestionnaires forestiers ;
- Renouveler la forêt et l'adapter au changement climatique : réalisation de diagnostics bioclimatiques, ingénierie financière et accompagnement dans le montage de dossier de financement (France 2030, Duramen, Label Bas-Carbone, aide peuplier,...), mise en place et suivi d'îlots d'avenir ;
- Favoriser l'optimisation de la desserte forestière : identification des équipements nécessaires en matière de mobilisation de bois et de protection des forêts contre l'incendie, mobilisation des propriétaires concernés, accompagnement et montage de projets collectifs en lien avec des maitres d'œuvre.

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de Technicien Supérieur option production / gestion forestière, ou diplôme équivalent,
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires,
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Esprit d'initiative, autonomie, sens de l'organisation, rigueur ;
- Goût pour le contact, le travail en équipe, capacités d'animation et de communication ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint), des outils GPS & SIG, et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Possibilités de télétravail partiel (selon dispositions convention en vigueur) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle (obligatoire).

Personnes à contacter

- Pierre-Damien DESSARPS, responsable des projets territoriaux : 06.11.25.85.85 - pierre-damien.dessarps@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 22/07/2024 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV

par mail à gisele.raoul@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire



5 rue de la Bourie Rouge – CS 52349 – 45 023 ORLEANS cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra fin juillet 2024 dans les locaux du CNPF à Orléans.